

## NON à l'initiative populaire

### « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » (Initiative pour une eau potable propre)

Les membres de l'IG BIO sont des entreprises qui sont certifiées biologiques et s'engagent fermement en faveur d'une agriculture et d'une industrie alimentaire biologiques produisant de manière durable. L'IG BIO s'engage à promouvoir le bio en Suisse, également dans le but de réduire au strict minimum les résidus de pesticides et d'antibiotiques dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Les entrepreneurs suisses du secteur de l'alimentation humaine et animale biologique estiment qu'il est urgent de prendre des mesures pour limiter l'utilisation des pesticides et réglementer l'utilisation des antibiotiques. L'IG BIO salue donc en principe l'idée de l'initiative « **Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique** », mais la rejette sur la base des considérations suivantes :

- L'initiative va très loin avec sa combinaison de conditions à remplir pour bénéficier des paiements directs. En particulier, l'abandon complet des pesticides et l'obligation de n'élever que le nombre d'animaux pouvant être nourris avec le fourrage produit sur sa propre exploitation sont **des exigences qui poseraient des défis majeurs, même aux exploitations biologiques actuelles. Elles seraient ainsi difficiles à mettre en œuvre de manière généralisée.**
- Le fait de lier les objectifs aux paiements directs est certainement une incitation efficace pour développer la production biologique en Suisse. Toutefois, comme les objectifs **ne sont pas contraignants**, de nombreuses exploitations **abandonneraient le modèle de paiement direct** parce qu'il serait plus rentable pour elles, tout compte fait, de s'en passer. En conséquence, l'utilisation globale des pesticides pourrait ne pas être réduite, mais augmentée.
- En outre, le fait de lier les exigences aux paiements directs signifie que seule la production domestique serait affectée, et **non les importations**. Les producteurs suisses et étrangers ne seraient pas sur un pied d'égalité et les importations - notamment de produits conventionnels moins chers - augmenteraient. Cela mettrait l'agriculture suisse sous **une pression encore plus forte**.
- Même si l'initiative entraînerait probablement une augmentation de la production biologique domestique, elle conduirait globalement à **un affaiblissement de la production nationale** et à une augmentation du niveau des prix en raison de la hausse des coûts de production. Cela alimenterait le **tourisme d'achats**, ce qui irait finalement à l'encontre des objectifs de l'initiative. Les consommateurs achèteraient à l'étranger des produits souvent fabriqués de manière moins respectueuse des animaux tout en utilisant de plus grandes quantités de pesticides et d'antibiotiques. En outre, les produits étrangers répondent généralement à des normes biologiques moins strictes que les produits biologiques domestiques.
- De manière plus problématique, **l'impact environnemental global des changements induits par l'initiative pourrait être négatif**. En effet, de nombreuses exploitations agricoles pourraient renoncer aux

paiements directs ce qui engendrerait une augmentation de l'utilisation des pesticides. De plus, l'accroissement des importations amplifierait ce phénomène.

Les entrepreneurs biologiques prennent déjà très au sérieux les défis abordés dans l'initiative. Ils travaillent quotidiennement à la mise en œuvre des exigences du règlement sur l'agriculture biologique, notamment **la réduction générale des pesticides**.

La préservation à long terme de l'efficacité des antibiotiques pour les animaux et les humains ainsi que la réduction de l'utilisation (prophylactique) des antibiotiques sont déjà obligatoires pour les entrepreneurs biologiques. En effet, ces objectifs sont poursuivis, par exemple, dans le cadre de la *Stratégie Antibiorésistance Suisse* (StAR). L'utilisation d'antibiotiques dans l'agriculture est en forte baisse depuis des années. De même, l'IG BIO soutient et approuve les engagements volontaires et efficaces déjà existants du secteur biologique suisse pour réduire l'utilisation des antibiotiques.

L'IG BIO regrette que le Parlement ait reporté indéfiniment la discussion sur la nouvelle politique agricole (« PA 22+ ») et que l'objectif d'une avancée de l'écologisation de l'agriculture, dont le besoin est urgent aujourd'hui, se soit ainsi éloigné davantage. Elle se félicite toutefois de l'adoption par le Parlement de l'initiative parlementaire « Réduire les risques de l'utilisation de pesticides », qui fixe désormais des objectifs de réduction spécifiques pour les pesticides. Celles-ci offrent la souplesse et le pragmatisme nécessaires pour progresser efficacement vers l'objectif de réduction de l'utilisation de pesticides. En même temps, il est malheureux de constater que de tels objectifs n'ont pas été définis également pour les pertes de nutriments. L'IG BIO appelle donc les responsables politiques à définir des mesures plus efficaces afin de tenir compte des préoccupations justifiées de l'initiative. Cependant, elle rejette l'initiative car en cas d'adoption, la pollution environnementale pourrait paradoxalement s'aggraver au lieu de s'améliorer.

**Contact :**

Niklaus Iten, Président (076 415 21 28, [niten@bio-familia.com](mailto:niten@bio-familia.com)).

Karola Krell Zbinden, Secrétaire Générale (031 352 1188, [karola.krell@foodlex.ch](mailto:karola.krell@foodlex.ch))

L'IG BIO (*Interessengemeinschaft BIO*) réunit des entrepreneurs suisses de l'alimentation biologique issus du commerce de gros, de la logistique, de la transformation et de la vente au détail. Le bio est intersectoriel et se retrouve dans presque toutes les catégories d'aliments ; de la viande et du poisson aux pâtes, des soupes et du chocolat au muesli et aux jus de fruits.

Depuis sa fondation en mai 2015, l'IG BIO sert d'interlocutrice, de représentante et de formatrice d'opinion. Elle est reconnue par les offices fédéraux et les autorités d'exécution ainsi que par d'autres organisations bio en tant que représentante des intérêts du secteur bio en Suisse.